



ÇA SUFFIT !

La Direction de France Télévisions Nord Pas-de-Calais ne respecte pas ses engagements pourtant validés en CHSCT dans un Plan d'actions contre les Risques psychosociaux, de ce fait pour la majorité des salariés de l'Antenne de France 3 NPDC il n'y a :

- aucune réunion de service
- pas de traitement équitable dans la planification des week-ends et des horaires décalés
- pas de prise en compte de la charge de travail
- pas de Livret d'accueil ni de présentation des fiches individuelles de sécurité au poste de travail
- pas de déploiement des outils de la DDSQVT (Kit@ttitude, charte de bonne utilisation des nouvelles technologies, fiches réflexes manager...)
- pas de sollicitation des personnes formées à la médiation
- pas d'analyse des problématiques récurrentes posées en réunion de DP, CE ou CHSCT...

En revanche, ce que vivent de nombreux salariés de France 3 NPDC est plutôt assimilable à de la « **délinquance managériale** » décrite par un énième diagnostic socio-organisationnel par Henri Vacquin.

Cela se traduit par des dysfonctionnements quotidiens qui partent trop souvent du choix de traiter dans l'urgence l'ensemble de l'information régionale, ce qui dégrade les conditions de travail des journalistes mais également des PTA (scriptes, monteurs, OPS, vidéos...) qui subissent, par effet domino, cette insécurité organisationnelle.

La volonté de la direction de ne pas remplacer les absents (6 journalistes lillois absents ne sont pas remplacés !) aboutit à la fois à une surcharge de travail insupportable et à un appauvrissement de nos contenus.

Ainsi, par manque d'anticipation, la concertation est réduite et parfois inexistante (juste un texto), les moyens techniques limités et la dépense d'énergie plus importante.

C'est ainsi que l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est fragilisé :

- modifications de la planification (jours de présence modifiés dans le prévisionnel à 4 semaines)
- modifications des horaires de travail la veille pour le lendemain (souvent sous forme de texto)
- sollicitations pour des astreintes sans appliquer les modalités du Nouvel Accord d'Entreprise
- enchaînements de tournages pour des sujets différents, de « off », et de « direct » dans une même journée, fragmentation accrue du travail, actions techniques et mises en œuvre de directs par des journalistes au détriment du travail éditorial
- pas de débat éditorial sur l'adaptation des éditions dans une nouvelle région. reprise sans réflexion de sujets picards par forcément pertinents et « concernés » pour notre antenne, sans localisation par carte,...

Par ailleurs, les salariés vivent depuis longtemps au quotidien dans un véritable désarroi éditorial, absence de projet éditorial à la rédaction de Lille, pas de cohésion éditoriale avec le web, tâtonnements éditoriaux de dernières minutes, promotion de « people » au détriment des acteurs culturels régionaux ou simplement des contenus qui s'inspirent abusivement de ceux des quotidiens régionaux de référence !

De plus, le non respect récurrent des textes et accords d'entreprise (disposition temps de travail, accord « contrat de génération », code du travail sur les droits d'auteur et droits patrimoniaux...) maintes fois constaté et dénoncé en vain dans les instances est ressenti comme une véritable provocation par les journalistes.

Les salariés s'épuisent, certains craquent...

Nous demandons à la Direction de FTV de respecter ses engagements dans la prévention des risques professionnels afin de lutter durablement contre toute forme de violence. Nous demandons à la direction de s'engager à :

- faire respecter les textes et accord d'entreprise et organiser pour ce faire des formations spécifiques pour les encadrants
- mettre en œuvre le plan d'action contre les risques psycho-sociaux (et entre autres l'organisation des réunions de service régulières avec les journalistes)
- proposer un projet éditorial pour la rédaction de Lille
- répondre de manière argumentée aux salarié-e-s qui demandent des explications sur l'absence d'évolution de leur carrière
- réintégrer le responsable d'édition en charge du WEB sur son poste dans les meilleurs délais (poste non occupé depuis le 11 décembre)

Nous invitons les salariés de FTV Nord Pas de Calais à cesser le travail le jeudi 21 janvier 2016 à partir de 00h00 pour une durée de 24 heures.

Lille, le 14 janvier 2016

Pour la CFDT

B. ESPALEU



pour la CGT

Veronique
Nacchone



pour FO

P. Compage

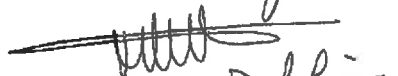


pour le SNJ

D. DOMONT



Reçu en mains propres le
14 janvier 2016 à 17h13 avec
les réserves d'usage.


Florence Delalaing
IRT.